

Claire BLANCHE-BENVENISTE

PRESENTATION



Ce deuxième numéro de Recherches sur le français parlé paraît près de deux ans après le premier. Ce délai ne témoigne ni du rythme de travail ni du rythme des parutions à venir; simplement des difficultés matérielles rencontrées et des préoccupations qui nous ont distraits — de façon peu distrayante — au gré des divers plans de réformes de l'Université.

Cette brochure aborde des problèmes différents qui concernent tous un certain malaise vis-à-vis de la discipline dite "socio-linguistique".

Pas de socio-linguistique en France actuellement, sans une analyse détaillée du français parlé. Certes. Mais c'est une position déjà imprudente pour nous qui ne produisons aucun concept sociologique original capable d'éclairer notre lanterne.

Pas de linguistique en France actuellement sans une analyse détaillée du français parlé, devrions-nous dire. Il nous apparaît que le français écrit ne laisse généralement passer que certaines formes linguistiques et que, à vouloir ignorer les autres, on ne peut décrire qu'une partie de l'iceberg. Si l'on pense qu'une langue est un système où tout se tient, il faut tout décrire.

Il s'agit en fait de poursuivre une tradition de la linguistique assez proche de nous, et que J. Stéfanini rappelle dans sa "Relecture de Meillet". La langue est définie comme un système primitif, offrant toute une gamme de réalisations possibles, à partir desquelles chaque groupe géographique ou social peut construire sa propre norme. Dans

cette perspective les langues standard ne sont qu'une possibilité parmi d'autres de réalisation du système.

Cette position a une tradition. C'est celle de A. Meillet et de G. Guillaume. C'est aussi celle de E. Coseriu, lorsqu'il écrit :

"Le système est un système de coordonnées qui indique des chemins ouverts et des chemins fermés. On peut le considérer comme un ensemble de contraintes mais aussi et peut-être plus justement comme un ensemble de degrés de liberté, de possibilités ouvertes, puisqu'il admet des réalisations infinies et exige seulement que l'on n'affecte pas le fonctionnement de l'instrument linguistique (...) Plutôt que de s'imposer à lui, le système s'offre au locuteur en lui donnant les moyens de s'exprimer de façon inédite mais en même temps compréhensible pour ceux qui utilisent le même système (...) Ce qui en fait s'impose à l'individu en limitant sa liberté, c'est la norme."

Sistema, Norma y Habla,
ed. Gredos, Madrid 1959,
p. 98.

Comme l'observait Meillet, il n'est pas aisé pour autant de relier le caractère social de la langue aux particularités de détail qui permettent d'approcher le problème de la socio-linguistique. A moins de s'occuper de prononciation ou de vocabulaire, ce que précisément nous ne faisons pas. Pour la morphologie et la syntaxe, dont nous nous occupons plus particulièrement, on doit admettre d'une part que "co-existent d'innombrables exploitations différentes d'un même système" et d'autre part que la cohésion du système est forte, surtout de par la syntaxe. Du point de vue de la variation, on refusera de considérer comme invariants des éléments de signification, la variation syntaxique consistant à habiller différemment ces invariants. Ceci amène à la conclusion qu'il y a somme toute fort peu de variation en syntaxe. On observe des découpages morphosyntaxiques remarquablement stables pour une langue parlée donnée à travers l'ensemble des locuteurs et des groupes sociaux. Et si la stabilité de ces découpages n'exclut pas qu'il y ait des décalages sur certains points, il ne s'agit pas alors d'une variable susceptible de prendre deux valeurs mais d'un décalage des invariants.

Sonia Branca montre que toute une lignée d'observateurs préoccupés de l'école au XIXe siècle a précisément déploré cette idée centrale de Meillet, qu'il n'y a pas "deux Français qui parlent exactement le

même français". Toutes les variations internes au système du français sont vite interprétées comme des tares imputables aux patois, et pourchassées à ce titre ou comme contagion de quelque chose de non français : et de mettre au compte du provençal, par exemple, des caractéristiques comme la "redondance" du nom et du pronom dans "ma soeur elle est là", qu'en d'autres temps et d'autres lieux on mettra au compte de quelque autre perversité souterraine (nous avons entendu récemment "moi je trouve que les élèves algériens ils disent toujours : mon père il arrive"). Est-ce dans cette direction la socio-linguistique ? ...

Les Provençalismes corrigés et autres recueils de fautes ont le mérite de jalonner une description du français parlé que nous trouvons encore insuffisante pour présenter cet ensemble cohérent et cependant tel que pas deux Français ne parlent exactement le même.

Trois articles consacrés à la syntaxe et à la morphosyntaxe proposent des compléments; le principe est commun : toutes les formes attestées, qui sont relevées dans des corpus, sont légitimes à égalité pour une description linguistique.

Alain Giacomi présente une recherche sur le genre et le nombre "dans le français parlé à Marseille", parce que les données ont été observées dans la région : "J'ai vu des ouvreuses ... i courent au moins facilement une heure"; mais c'est pour évoquer le problème de la permanence de cette non-concordance en genre, observée dans des textes très anciens (Moyen Age, XVIIe s.) et pour inviter à en vérifier l'extension géographique réelle aujourd'hui.

Pour l'analyse du "lexique détaché", J. Deulofeu s'attache à marquer nettement la frontière qui sépare la construction grammaticale "à mon père je lui parle"; la frontière n'est pas aisément perceptible d'après nos habitudes de perception et d'analyse; une vue un peu simplette sur l'anaphore tend à faire confondre ces deux constructions, pour la raison qu'elles disent toutes deux une anaphore, et qu'il suffit d'effacer la préposition ou de la rétablir pour les rendre égales. Mais cette différence que fait une préposition comme "à" nous paraît fondamentale; effacer la préposition cela revient à régler le problème de la forme linguistique en le niant. Souligner son importance entraîne à certaines conséquences : on n'est plus en droit de comparer ces deux énoncés en posant

qu'ils disent la même chose et qu'ils ne diffèrent que par la forme qu'ils prennent pour le dire — la variation sociologique serait somme toute de pure forme —. Ce n'est pas, à notre avis, la même chose qui est dite dans les deux cas, et si variation il y a, elle est de signification en même temps que de forme.

Inversement, une même forme linguistique doit pouvoir se décrire comme une unité, quand bien même ses emplois seraient extrêmement différents. Colette Jeanjean décrit les emplois de "il y a", aussi bien dans "il y a trois jours" que dans "il y avait un roi", ou "il y a un monsieur qui vous demande", comme ceux d'un verbe qui conserve à travers des exploitations diverses une même caractéristique de traits. Une des différences importantes repose sur le fait que tantôt il fonctionne comme verbe constructeur, autonome; c'est le cas pour "il y a du vent"; et tantôt il sert de dispositif à un autre verbe, comme c'est le cas pour "il y a Manou qui est pas là". Cette distinction nous a paru éclairante à de multiples reprises. Le jugement social fait que certaines de ces constructions (celle où "il y a" est au service d'un autre verbe par exemple) sont censurées par l'école; les grammaires scolaires l'ignorent et elle paraît du coup caractéristique d'un emploi oral, parce que l'école enseigne à l'éviter à l'écrit. Mais on ne voit aucun rapport entre ses propriétés syntaxiques et sa valeur sur le "marché linguistique".

Nous expliquons dans un article collectif ("Grilles pour le français parlé") comment nous avons dû tenir compte de certaines particularités qui nous semblent propres au discours oral. Les textes enregistrés sont insupportables à lire si on les présente écrits. Nous avons adopté des sortes de dispositions prosodiques pour surmonter cette difficulté, et du coup, nous avons tenté d'analyser la difficulté en question. Par ailleurs, au-delà de la grammaire, nous avons remarqué dans les productions orales une remarquable cohérence formelle, et nous avons essayé d'en rendre compte. On délimite aisément, dans les textes apparemment les plus désordonnés, dits par un ou dix locuteurs, des unités de textes. On les reconnaît au fait qu'elles font appel à certains matériaux de construction et pas à d'autres; ces matériaux sont disposés avec une grande régularité rythmique : symétries, rythmes binaires, ternaires, etc. Ces propriétés formelles, on pourrait les classer dans les faits de "style"; mais "style" a trop été utilisé pour souligner des productions individuel-

les élaborées; il s'agit ici de productions collectives qu'on peut dire spontanées. Jusqu'à présent, elles ne nous semblent pas pouvoir caractériser un groupe de locuteurs plutôt qu'un autre, de sorte qu'il serait difficile de les utiliser pour différencier des "styles" ou pour regrouper des particularités sociales.

La dimension socio-linguistique, nous la trouvons paradoxale-ment, et de façon spectaculaire, lorsque nous prenons en compte les productions écrites. Nous avons utilisé l'expérience de ceux d'entre nous qui enseignent dans les milieux dits "défavorisés" pour présenter deux sortes de comportements :

- 1) Il semble que les élèves des "mauvaises classes reconnaissent mieux les caractéristiques de l'oral que les bons élèves, et que leur jugement social soit plus affiné" (Blain, Hallier, Loufrani).
- 2) "chez nous ses pas male" : l'orthographe défavorise tellement lesdits défavorisés qu'elle empêche de voir un phénomène important : les pires élèves de la classe de français, ceux dont on a du mal à déchiffrer trois lignes écrites tellement le barrage de la mauvaise orthographe est puissant, ont une connaissance subtile d'une forme de français écrit, qui n'est pas du tout un calque de l'oral. Dans cet écrit méconnu s'affirme un discours peu scolaire, très cohérent, auquel le jugement social dénie généralement le droit d'exister. Sa non-conformité à la norme orthographique le rejette dans la pathologie de l'écrit, tout comme les écarts par rapport à la norme standard rejetteraient dans la bizarrerie régionale des traits de français oral.

